

Le Parti libéral-radical fribourgeois est étonné, pour ne pas dire plus, des éléments contenus dans la réponse à la question de M. le Député Jean-Pierre Dorand sur les résultats détaillés des élections cantonales. Dès lors, par la voix de son président, il pose les questions suivantes :

Élection au Grand Conseil

Je pose la question suivante:

Pourquoi le logiciel n'intègre pas directement la formule de récapitulation 3b (récapitulation des suffrages provenant des listes modifiées) et ceci par commune ?

Cela sera-t-il possible pour les élections au Grand Conseil de 2011 ?

Élection au Conseil d'Etat

Nous reconnaissons qu'un effort a été consenti pour que les résultats puissent être suivis en direct. Même si cette prestation a été fort appréciée, l'information live ne doit pas pénaliser la publication de résultats détaillés. A regret, nous devons constater que les formations politiques ne pourront pas procéder à une analyse très fouillée des résultats. Ceci est d'autant plus regrettable pour les formations politiques qui avaient conclu des alliances et qui souhaitaient pouvoir tirer des enseignements de ce scrutin cantonal. Le fait de connaître uniquement le nombre de bulletins compacts par parti n'est pas un élément suffisamment pertinent pour affiner une analyse. Il est aussi regrettable de ne pas avoir d'information sur les listes sans en-tête.

Dès lors, je pose les questions suivantes :

- Comment se fait-il que rien n'a été planifié dans le nouveau logiciel VOTEL-MAJ pour obtenir des statistiques détaillées, alors même que d'autres cantons, à l'exemple du Canton de Vaud, peuvent donner tous les détails des statistiques un jour après les élections.
- Pour les élections fédérales de cet automne, pourra-t-on obtenir des résultats plus détaillés, aussi par districts et par commune ?

Le 20 mars 2007

Réponse du Conseil d'Etat

Lors de l'acquisition du programme de gestion des élections et votations « VOTEL », le choix s'est porté sur le logiciel utilisé par le canton de Berne. Ce dernier répondait aux critères principaux suivants :

- coût conforme au budget prévu ;
- délai de réalisation possible pour les élections cantonales 2006 ;
- convivialité lors de l'utilisation de ce dernier ;
- logiciel bilingue

Election au Grand Conseil

Question 1

L'intégration de la statistique au niveau communal des résultats provenant de la formule de récapitulation 3b n'est pas disponible. Elle le sera cependant pour les élections nationales 2007 et de facto pour celles qui sont prévues en 2011.

Election au Conseil d'Etat

Question 2

Le dépouillement des élections au mode majoritaire s'est déroulé de la même manière que pour les précédentes élections 1991, 1996 et 2001. Les formules de dépouillement utilisées ne permettent pas de déterminer l'origine des voix provenant des bulletins modifiés. La statistique fournie pour l'élection au Conseil d'Etat 2006 est identique à celle qui avait été produite à l'issue de l'élection au Conseil des Etats en 2003.

Dans la mesure où aucune demande pouvant provoquer une remise en question des statistiques fournies pour les élections au système majoritaire n'a été déposée, le logiciel de dépouillement a été développé sur le modèle de celui du canton de Berne et en fonction des statistiques fournies par la Chancellerie d'Etat de Fribourg jusqu'alors.

Il existe une différence primordiale entre la méthode de saisie des résultats communaux dans notre canton et celle du canton de Vaud citée dans la question. Toutes les communes du canton de Vaud sont reliées au système cantonal et saisissent de ce fait les données bulletin par bulletin. C'est la raison pour laquelle les résultats sont disponibles très rapidement, dès leur validation.

Le logiciel du canton de Vaud est effectivement très performant et avait été évalué lors du choix du nouveau logiciel fribourgeois. Il avait été écarté premièrement parce que son délai d'implémentation ne permettait pas son utilisation pour les élections cantonales fribourgeoises 2006, deuxièmement, parce qu'il n'était pas disponible en version bilingue sans investissement complémentaire important et enfin, troisièmement, parce que son coût dépassait les limites budgétaires fixées. Le budget pour l'installation de l'application fribourgeoise était en effet de 400'000 francs alors que le logiciel vaudois a coûté près de 2,8 millions de francs.

Question 3

Le Conseil d'Etat a pris les mesures nécessaires à permettre la production de statistiques détaillées lors des scrutins majoritaires également. Le mode de dépouillement sera adapté et se fera, dès les élections fédérales de cet automne, de manière similaire à celui d'une élection au scrutin proportionnel. Les logiciels informatiques correspondants seront modifiés. Il sera ainsi possible de répondre, à l'avenir, aux attentes des partis politiques, des médias et des instituts d'analyses et de sondages. Il faut toutefois être conscient que ce nouveau mode de dépouillement alourdira la procédure et risque donc de retarder quelque peu le délai de publication des résultats.

Fribourg, le 11 juin 2007